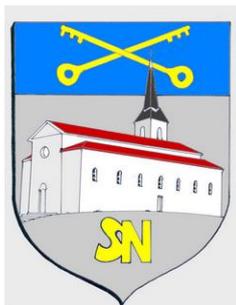


BULLETIN MUNICIPAL N°68



Le mot du Maire

L'année 2022 se termine déjà, nous n'avons pas eu à déplorer d'événements particuliers et heureusement. Nous avons pu renouer avec les festivités du foyer et je tiens à remercier l'investissement de tous dans la bonne organisation de la fête d'été.

Concernant l'auberge de la commune, nous sommes toujours à ce jour en attente de la décision du juge des expulsions ce qui nous bloque pour la réouverture, cela ne devrait cependant plus tarder.

La rentrée des classes s'est bien passée avec des effectifs stables, et le retour de Stéphanie Termoz après son congé parental, Cécile Horvath fidèle au poste et les enfants heureux de se retrouver. L'équipe enseignante est toujours fortement mobilisée pour le meilleur des enfants. Une barrière de protection a été installée sur le parking pour sécuriser les allées et venues entre le bus et l'école.

En ce qui concerne la crise énergétique, nous veillons scrupuleusement sur tout ce qui peut être économisé, nous installerons tout de même les guirlandes de Noël qui sont en led. Notre projet de restaurer l'église est toujours en cours car nous attendons les décisions de subventions et en fonction nous aviserons si cela est réalisable ou non. Quelques points sont tout de même essentiels, comme l'escalier qui monte aux combles.

Pour terminer, il ne me reste plus qu'à vous souhaiter de Joyeuses Fêtes de Noël avec vos familles et un excellent réveillon du Nouvel An.



Alain ROUSSET

Les délibérations du 2^{ème} semestre 2022 :

05 Septembre 2022 :

Délibération pour restitution de la caution de Mme Fernandes Sandrine pour départ du T5 du presbytère

Délibération pour désignation d'un représentant pour l'élaboration de la carte des aléas

25 Octobre 2022 :

Délibération d'autorisation de signature d'un prêt à moyen terme auprès de la caisse d'épargne pour réparation du T5 du presbytère

Délibération pour le report du passage à la M 57

Délibération modificative N°1 mouvement de crédit pour 56 € pour le FPIC

Délibération autorisant le dépôt de dossier de demandes de subventions pour des travaux dans l'église de SERRE NERPOL auprès de divers organismes état région département.

12 Décembre 2022 :

Délibération modificative N°2 augmentation des crédits et des dépenses

Délibération adhésion au nouveau contrat d'assurance statutaire pour le personnel

Délibération demande de subvention à la région pour les travaux de l'église

Délibération demande de subvention au conseil départemental pour l'église et la voirie

Les Travaux :

Création d'un enrochement sur le chemin du plateau 7.104 €

Achat d'une barrière de sécurité sur le parking de l'école : 1850 € 04, la pose a été effectuée par Gérard et les élus

Rénovation des portes de l'église par M. Roméo pour 572 €

La reprise des enrobés sur le chemin de toutes Aures pour 7.378 € 80 par TP HAUTE GALAURE

Grosses réparations sur diverses voies communales en septembre pour 3.780 € par TP haute Galaure

Renforcement de chaussée sur diverses voies communales en octobre pour 25.613 € 64 par TP Haute Galaure

A venir :

Restauration du T5 du presbytère

PLUi

La commune de Serre Nerpole était en l'absence d'un PLU en RNU Règlement National d'urbanisme, c'était un choix des élus. Le RNU est un document qui contient les règles qui s'appliquent sur l'ensemble du territoire français, le PLU s'applique au niveau communal et PLUi au niveau intercommunal, c'est lui qui détermine les zones dédiées à l'habitat, l'agriculture, les activités industrielles et détermine aussi les lieux d'implantation possibles pour les équipements publics ou encore la hauteur maximale des constructions. Sur les 47 communes qui composent la SMVIC, Saint Marcellin Vercors Isère Communauté, seules 4 ou 5 communes dont Serre Nerpole n'étaient pas Pour, mais ont dû se plier à la majorité du vote des autres communes favorables à la mise en place du PLUi qui aboutira en 2026. Mise en place du PLUi :

Réunion des inter commissions : 4 ou 5 réunions des groupes de travail thématiques

Réunion des groupes de travail : 47 communes divisées en 7 groupes

G7 = Serre Nerpole – Varacieux – Chasselay-Notre Dame de l'Osier – Vatilieu – Quincieu- Chantesse- Poliènas – Cras- Morette

Réunion du COPIL : comité de pilotage

2 responsables par groupe : G7 : Guy Chevallier – Cédric Nievollet

Conférence des maires : entérine les grandes décisions relatives au PLUi

Valide chaque étape (PASS, OAP, règlement, Zonage), arrête le projet et approuve le document final, ce qui représente 5 ou 6 réunions tous les 2 mois. Pour la mise en place du PLUi, le coût des facturations des actes pour Serre Nerpole est sur une estimation de 1061 € à l'année. Attention, les élus sont encore loin du sujet qui intéresse le plus les citoyens à savoir la constructibilité ou non d'une parcelle de terrain.

Philippe Roux-Bernard



Rentrée des classes



Premier conseil d'école

Le thème fédérateur de cette année scolaire est : les 5 sens. Pour débuter l'année scolaire ensemble le mardi 15 septembre les trois classes se sont retrouvées à Chasselay. Le matin, les élèves ont fait la Balade Enchantée autour de Chasselay, après la séance photo. Puis après le pique-nique les élèves ont pu découvrir le spectacle du Palais des 5 sens de la compagnie Planète Mômes. (spectacle financé par le Sou des Ecoles)

- Période du goût : - dans la classe de maternelle : élaboration de gaufres pour les élèves de l'école, recette de gaufres et chocolat fondu, découverte de la poire sous plusieurs formes : nectar, fruit, au sirop ; dans une tarte, pâte de coing. - dans la classe de cycle 2 : peinture avec les aliments grâce à Renée : fruits rouges, chou, brou de noix.... Exposition de ces œuvres jeudi 20 et vendredi 21 octobre dans la cour de l'école de Chasselay. - dans la classe de

cycle 3 : dégustation pour ressentir et découvrir où et comment l'on ressent le salé, le sucré, l'acide, l'amer et un 5ème sens (l'umami).

- Cycle natation : cette année tous les élèves du RPI participent au cycle natation. Nous remercions les mairies d'avoir accepté d'inclure les élèves de PS et Ms à ce projet ce qui a un coût supplémentaire pour les mairies (bus et piscine). Tout se passe très bien, les élèves de maternelle prennent plaisir tout comme les plus grands. Cela est possible grâce à l'implication des parents qui nous accompagnent lors des sorties natation, merci à également à eux.
- Les trois classes suivront la Route du Rhum, départ le 6 novembre 2022. Nous avons reçu des kits pour pouvoir exploiter cet événement. Pour la classe de cycle 1 et de cycle 2 un bateau virtuel a été créé et les élèves pourront le faire naviguer tout au long de la course.
- Mardi 13 décembre 2022 : les trois classes se réuniront à l'école de Serre-Nerpol pour la journée de Noël. A l'occasion de cette journée les élèves pourront cuisiner le repas du midi : activités cuisine pour feuilletés, cocktail, gâteaux pour le dessert, activité pour la décoration des tables (financés par le Sou). Les élèves auront également le choix pour composer leur sandwich. Ce sera une journée école délocalisée à Serre-Nerpol.
- Journée Olympique le mardi 31 janvier à l'école de Chasselay : journée école délocalisée
- Semaine Olympique et paralympique : elle se déroulera du 3 au 7 avril 2023
- Vendredi 7 avril 2023 journée Carnaval, les trois classes se retrouveront à Serre-Nerpol pour partager cette journée à l'école de Serre-Nerpol (journée école délocalisée).



Les élèves de maternelle ont retrouvé le chemin de l'école et ont pu reprendre certains ateliers avec plaisir :
notamment celui de la cuisine



La Maison des Familles est intervenue le mardi 29 novembre 2022 pour partager un petit déjeuner avec les élèves et leur famille. Monsieur le Maire, Alain ROUSSET est venu partager ce moment avec la classe de maternelle.



Petit-déjeuner dans la classe de maternelle



Le mardi 13 septembre, les trois classes du RPI se sont retrouvées à Chasselay pour une promenade autour du village le matin et un spectacle dans l'après-midi sur les 5 sens, thème commun aux trois classes tout au long de l'année.



Sou des écoles

Vous trouverez en fin de bulletin un bon de commande pour l'achat de fromages de Savoie au profit du Sou pour financer les activités de l'année. Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Floriane Caillat



Commémoration du 11 Novembre 2022



Etat Civil 2^{ème} semestre :



Naissance :

Gaspard Khaled le 29 Août 2022



Mariage :

M et Mme Eric Goubet le 23 Juillet 2022



Nicolas Durand et Eve Serrière le 30 Juillet 2022



Décès :

Maussert Bernard le 28 août 2022

Nouveaux arrivants :

Bienvenue à Barthélémy Corinne et Joseph Colombat Di Marchand au 284 route de la Brunerie

Mazué Marie et Emmanuel Ouandji Tchatchou au 404 route de Vinay

Holly Clancy au 158 route de Vinay, Baptiste André au 138 route de Vinay

Olivier Corneloup au 167 route de Vinay

M et Mme KONSKI Philippe au 162 impasse de croisière

M BOURGUET Yann au 531 route de Vatilieu

M. Kreitman Philippe et Chilet Annie Claude au 428 impasse du couard

Mme Lalbat Virginie au 2415 route de la Brunerie



Secrétariat de mairie :

Ouverture au public : Mardi 9 h 00 à 12 h 00 - Vendredi de 14 H 30 à 18 H00

Il sera fermé du 23 décembre au 02 janvier 2022

Le maire reçoit sur rendez vous le vendredi de 17 h à 18 h

*Le Maire, le Conseil Municipal et
les employés communaux vous
présentent leurs Meilleurs Vœux
pour l'année 2023.*



**Rendez-vous le 21 Janvier 2022 à 11 H 00 à la salle
socio éducative pour la cérémonie des vœux de la
municipalité**



Le Journal de Serre-Nerpol est édité par

la commune de Serre –Nerpol, Isère en 134 exemplaires

Directeur de Publication : Alain Rousset

Réalisé par : Alain Rousset, Michel Boutry, Thibaud Serrière, Catherine Ageron,
Evelyne Serrière, Philippe Roux-Bernard

Permanences HABITAT – Saint Marcellin Vercors Isère Communauté

ADIL – Agence Départementale d'Information sur le logement

Un conseil juridique gratuit, pour les propriétaires et locataires, sur les aspects financiers et fiscaux relatifs au logement.

Jour : 1er jeudi de chaque mois - MATIN

Horaires : 10h - 13h

Lieu : siège SMVIC (7 rue du Colombier à St Marcellin)

Prise de RDV au : 04 76 53 37 30

SOLIHA – Solidaire pour l'habitat

Ces permanences sont destinées à accompagner les propriétaires occupants de leur logement, aux ressources modestes, dans un projet d'adaptation (perte d'autonomie : remplacement d'une baignoire par une douche, pose de rampe,...) ou d'économie d'énergie (isolation thermique, changement du mode de chauffage,...)

Jour : 3^{ème} vendredi des mois impairs

Horaires : 14h00 - 16h00

Lieu : Pont en Royans MSAP (1 ruelle Justice de Paix)

Prise de RDV au 04 76 47 82 45 ou 06 81 22 72 81

INFOS ENERGIES - AGEDEN

Le service Info Énergie propose des conseils pour vos projets de rénovation ou de construction. Isolation, ventilation, énergie solaire, bois énergie, aides financières... Nos conseillers énergie sont disponibles par téléphone ou sur rendez-vous pour vous apporter un accompagnement personnalisé sur tous les sujets en lien avec l'énergie.

Jour : 1^{er} jeudi de chaque mois (janvier - mai)

4^{ème} jeudi de chaque mois

Horaires : 13h30 - 17h30

Lieu : siège SMVIC (7 rue du Colombier à St Marcellin)

Prise de RDV au : 04 76 14 00 10

SOLIHA – Solidaire pour l'habitat

Ces permanences sont destinées à accompagner les propriétaires occupants de leur logement, aux ressources modestes, dans un projet d'adaptation (perte d'autonomie : remplacement d'une baignoire par une douche, pose de rampe,...) ou d'économie d'énergie (isolation thermique, changement du mode de chauffage,...)

Jour : 3^{ème} vendredi des mois pairs

Horaires : 14h00 - 16h00

Lieu : Vinay Pôle de services (3, av Brun Faulquier)

Prise de RDV au 04 76 47 82 45 ou 06 81 22 72 81

INFOS ENERGIES - AGEDEN

Le service Info Énergie propose des conseils pour vos projets de rénovation ou de construction. Isolation, ventilation, énergie solaire, bois énergie, aides financières... Nos conseillers énergie sont disponibles par téléphone ou sur rendez-vous pour vous apporter un accompagnement personnalisé sur tous les sujets en lien avec l'énergie.

Jour : 2^{ème} lundi de chaque mois

Horaires : 13h30 - 17h30

Lieu : Vinay pole multi services

Prise de RDV au : 04 76 14 00 10

SOLIHA – Solidaire pour l'habitat

Ces permanences sont destinées à accompagner les propriétaires occupants de leur logement, aux ressources modestes, dans un projet d'adaptation (perte d'autonomie : remplacement d'une baignoire par une douche, pose de rampe,...) ou d'économie d'énergie (isolation thermique, changement du mode de chauffage,...)

Jour : 1^{er} jeudi de chaque mois

Horaires : 14h00 - 16h30

Lieu : St Marcellin siège SMVIC

Prise de RDV au 04 76 47 82 45 ou 06 81 22 72 81

L'architecte conseil

Conseil Architecture Urbanisme et Environnement

Un projet de construction, d'aménagement, d'achat de terrain, de maison ?

Avant de vous engager, profitez des conseils d'un architecte-conseil.

Jour : lundi après-midi (tous les 15 jours)

Lieu : Vinay

Prise de RDV au : 04.76.64.86.81

Mise à jour : 21/11/2022



FERMETURE DE LA TRÉSORERIE DE VINAY

VOS SERVICES DE PROXIMITÉ A COMPTER DU 1^{er} JANVIER 2023

Paiement chez un buraliste agréé en carte bancaire ou espèces jusqu'à 300 euros
(impôts, amendes et factures locales dotées d'un QR Code)



TABAC BRECHON 33 Grande rue – 38470 Vinay
TABAC MONTI 12 Place de l'Hôtel – 38470 Vinay
TABAC PRESSE LE VILAGE 50 place St Jean Vinay – 38470 L'Albenc
BAR TABAC BOSSAN Le Village – 38160 Izeron
LA GAZETTE TABAC PRESSE 28 grand rue – 38680 Pont en Royans
BAR TABAC PRESSE 91 quartier de la gare – 38840 ST Hilaire du Rosier
TABAC PRESSE LE QUINTE SENS 30 route de Grenoble – 38160 St Sauveur
TABAC FABRY place du souvenir français – 38840 St Romans



Pour trouver votre buraliste, flashez le QR CODE ci-contre :

Pour les démarches concernant

Vos impôts



0 809 401 401 Service gratuit
+ prix appel

Du lundi au vendredi de 8h30 à 19h



Par messagerie dans votre espace
particulier sur impots.gouv.fr



Sur le site impots.gouv.fr – Espace
Particulier pour tous vos services en
ligne et prendre rendez-vous sous la
rubrique CONTACT.



Centre des Finances publiques
Service des impôts des particuliers
62, avenue du Collège
38160 Saint-Marcellin
Ouvert de 8H 30 à 12H
Lundi, mardi, jeudi, vendredi

Vos factures locales



Service de Gestion Comptable de
Saint-Marcellin
04 76 64 09 98



sgc.saint-marcellin@dgfip.finances.gouv.fr



Sur payfip.gouv.fr pour payer
(ou le site indiqué sur la facture)



Service de Gestion Comptable
62, avenue du Collège
38160 Saint-Marcellin
Ouvert de 8 H 30 à 12 H
Lundi, mardi, jeudi, vendredi

Pour rentrer en contact avec un service des Finances publiques

Mairie de Vinay
7 Place de L Hôtel de ville



RENSEIGNEMENTS

Mairie 04 76 64 26 56

Courriel : commune.serre-nerpol@wanadoo.fr

Heures d'ouverture du secrétariat :

Mardi de 9 h 00 à 12 h 00

Vendredi de 14 h 30 à 18 h 00

Le Maire reçoit le vendredi de 17 h à 18 h00
ou sur rendez-vous.

Possibilité de prendre rdv en contactant le
secrétariat

Ecole maternelle, cantine et garderie :

04 76 64 39 53

Ecole primaire : 04 76 64 26 60

Rappel : Un collecteur de piles usagées est
installé dans l'entrée de la mairie.

Ordures ménagères Intercommunales : 04 76

38 66 03 (achat de composteur, problèmes
poubelles, facturation)

Horaire des déchèteries : 04 76 38 66 03

Déchèterie de Vinay :

Le mardi et jeudi de 13h30 à 18h00

Le lundi, mercredi et vendredi de 9h00 à
12h00 et de 13h30 à 18h00

le samedi de 9h00 à 18h00

Déchèterie de Saint Sauveur :

Le lundi, mercredi, jeudi de 9h00 à 12h00 et
de 13h30 à 18h00

Le mardi, vendredi de 10h00 à 18h00

le samedi de 9h00 à 18h00

Déchèterie de St Quentin sur Isère :

le lundi de 13h00 à 18h00

le mercredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à
18h00.

Le samedi de 9h00 à 18h00

L'accès aux déchèteries est gratuit. Il est
interdit de brûler ou de jeter ses déchets verts
dans le ruisseau.

Ressourcerie (St Sauveur) : 04 57 33 50 01

Horaires d'ouverture de la déchetterie de St
Sauveur

Service des eaux (SMVIC agence de Vinay) :

04 76 36 90 57

Service des eaux dépannage (SMVIC):

04 76 36 94 01

EDF-GDF 24h/24 : 08 05 35 24 06

Plateforme sourds et malentendants : 114

Le 114 est un numéro d'urgence global qui
fonctionne via SMS et dont l'interface est
dédiée aux personnes sourdes,
malentendantes, ou ayant du mal à

s'exprimer. Ce numéro traite déjà d'une
problématique d'urgence intégrée (urgences «
santé » ; urgences « sécurité » ; urgences «
danger immédiat »

Plateforme urgence social : 115

Le 115, numéro d'accueil et d'aide aux
personnes sans hébergement

Ecoute, deuil : 04 76 03 13 11

Centre anti-poison Lyon : 04 72 11 6911

Alma Isère maltraitance personnes âgées :
04 76 84 06 05

SIDA Info Services : 0 800 840 800

Drogue Info Services : 0 800 23 13 13

SOS Alcool : 0 980 980 930

Ordre des avocats – Barreau de Grenoble :

(Assistance et défense des victimes): 0 800 20
99 77

Solidarité femmes: 3919

Centre Medico Social du Département de
l'Isère : 04 76 36 38 38

1 rue Paul Martinais 38470 Vinay

Le centre médico-social est un lieu de
proximité pour l'accueil, l'écoute et
l'accompagnement des usagers, dans les
domaines de l'action sociale et de la
protection maternelle et infantile.

Relais Assistantes Maternelles Vinay (RAM) :

04 76 38 94 74

Appel d'urgence :

SAMU : Composez le 15

POMPIERS : Composez le 18

GENDARMERIE : Composez le 17

APPEL D'URGENCE EUROPEEN : Composez le
112

Recensement des jeunes âgés de 16 ans :

Dans le cadre du parcours de citoyenneté,
tous les jeunes français, filles et garçons de 16
ans doivent se faire recenser à la mairie de
leur commune. Ce recensement obligatoire
peut également être fait directement en ligne
sur le site:

www.service.public.fr

A l'occasion de ce recensement, le jeune se
voit remettre un certificat indispensable pour
les inscriptions aux examens, permis de
conduire...

Environnement

Land and share : une application pour partager la nature en toute sécurité !



Land Share est une application mobile conçue par la Fédération des Chasseurs de l'Isère avec l'appui financier du Département de l'Isère et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Elle vise à informer en temps réel, les autres usagers de la nature des battues en cours. Une première en France ! Dans les faits, les chasseurs renseignent leurs différentes zones de chasse sur une application interne : Protect Hunt.

Le jour J, ils activent la zone de chasse concernée et renvoient l'information sur une seconde application, grand public : Land share. Ainsi, tous ceux qui ont préalablement téléchargé Land share, promeneurs, vététistes, cavaliers..., reçoivent une notification à proximité de la zone chassée (800m). Ensuite, libre à eux, d'adapter ou non leur itinéraire.



VENTE DE FROMAGES DE SAVOIE

Afin d'agrémenter vos repas hivernaux, cette année encore, nous vous proposons une vente de **FROMAGES de SAVOIE** produits par la Ferme de Chamonix-Mottet à Magland (74)

N'hésitez pas à en parler autour de vous à vos proches, amis, voisins et collègues ! Les bénéfices serviront à financer les projets scolaires.

D'avance merci pour votre participation !

INFOS PRATIQUES :

- > **Date limite des commandes : Jeudi 2 février 2023**
Dépôt des commandes dans la boîte aux lettres du Sou des Ecoles (située à côté de l'escalier de l'école de Chasselay).
- > **Distribution des commandes : Vendredi 24 février, à la salle Socio de Chasselay de 16H20 à 18H00**
- > **Règlement exclusivement par chèque à l'ordre du Sou des Ecoles Chasselay/Serre-Nerpol**

Si besoin, n'hésitez pas à nous contacter : sou.chas.ser@hotmail.fr



Bon de Commande Fromages de Savoie



Nom..... Prénom.....

N° de téléphone *

Produits	Conditionnement	Tarifs	Quantité	Total
Tomme de Savoie	½ tomme	11 €		
Tomme de Savoie	Tomme entière (environ 1,7Kg)	20 €		
Reblochon	La pièce	10 €		
Beaufort hiver <small>(production coopérative de Beaufort)</small>	± 1 kg	21 €		
Chevrotin fermier	La pièce (environ 300g)	9,50 €		
Raclette	1 kg	14 €		
PRIX TOTAL				

SOU DES ECOLES CHASSELAY / SERRE-NERPOL :

La fête de l'école

Après deux années d'absence dues à la crise sanitaire, la fête de l'école (communément appelée kermesse) a pu à nouveau avoir lieu le vendredi 24 juin 2022 au stade de Serre-Nerpol.

L'équipe du SOU était super enthousiaste à l'idée de pouvoir enfin réorganiser l'évènement, qui est la fête des enfants et annonce les vacances !

Pourtant, ce n'était pas gagné d'avance ! Tout était prêt, cuisiné, réservé, acheté ou loué pour l'occasion ... Mais la météo était incertaine. Il avait fait beau toute la semaine et comme un coup de malchance, de violents orages étaient annoncés pour ce jour-là ! Saperlipopette !!!

Au fil de la journée, où la pluie tombe drue, on s'envoie des messages, parfois rassurants : « La météo annonce la fin de orages à 17 heures, ça peut peut-être passer ! », « La météo annonce la fin des orages à 16 heures, ça va passer ! »

Parfois pas : « Tous les villages alentours ont annulé leur fête prévue ce jour-là »

Et, comme un coup de semonce « le préfet interdit toutes les fêtes en extérieur ! »

Mais vers 15h00, les nuages commencent à s'éloigner et le ciel s'éclaircit de plus en plus. On y croit ! Et les maires des deux villages nous donnent leur accord. C'est parti pour l'organisation.

Les bénévoles se donnent rendez-vous au stade de Serre-Nerpol pour monter les chapiteaux (gracieusement prêtés par les deux mairies), installer la buvette et le coin restauration, préparer les ateliers et les jeux pour les enfants.

A 17H00, à l'arrivée des premiers participants, tout est fin prêt, et surtout : le soleil brille ! La fête peut commencer !!

D'abord, un spectacle de chants et de danses donnés par les enfants des 3 classes (un grand merci aux maitresses pour leur participation). Ensuite, la traditionnelle remise des calculatrices aux élèves qui partiront en 6^{ème} à la rentrée prochaine. Et enfin les jeux et les ateliers.

Cette année, les enfants ont le choix entre des jeux en bois : billards et jeux d'adresse en tout genre, kapla géants, jenga géant (jeux loués à la ludothèque ou prêtés par M. Leport, que le SOU remercie vivement), une pêche aux canards avec des petits cadeaux à la clé, des ateliers de masques à gratter ou de tatouages à paillettes.

Pendant que les enfants s'amuse et déambulent entre les jeux, les parents se retrouvent autour d'un verre à la buvette. Tout le monde peut profiter d'un rafraichissement ou d'une petite collation (hot dogs ou crêpes). C'est donc dans une ambiance festive et conviviale que se déroule la soirée ... jusqu'à ce qu'il soit l'heure de tout ranger. Et même ce moment-là (qui, il faut bien l'avouer, n'est pas franchement une partie de plaisir) se déroule dans la bonne humeur, beaucoup donnant un petit coup de main au SOU.

Cette nouvelle fête de l'école a été une belle réussite : un moment de joie et d'amitié, d'entraide et de solidarité !

Le SOU des écoles remercie vivement les mairies pour leur soutien indéfectible (prêt de locaux et de matériel), les parents ayant apporté leur aide le jour J et les maitresses pour leur dévouement et les super projets qu'elles font vivre à nos enfants.

Calendrier des manifestations 2022-2023

- Novembre / Décembre 2022 : vente de chocolats et d'agrumes bio
- 16 décembre 2022 : spectacle de Noël
- Janvier / Février 2023 : vente de fromages de Savoie
- 18 mars 2023 : LOTO
- Avril / mai 2023 : vente de plats à emporter
- Juin 2023 : Fête de l'école

L'équipe du SOU.



ACCA de SERRE NERPOL



Cette année encore, l'ACCA de Serre Nerpol a fait le plein d'adhérents pour cette nouvelle saison qui aura été fructueuse notamment pour l'équipe de gros gibier.

Nous avons donc décidé de garder 2 sangliers pour organiser l'été 2023 un repas « sanglier à la broche façon Astérix et Obélix » ouvert à tous.



En attendant, toute l'équipe vous souhaite de très joyeuses fêtes de fin d'année et vous invite à sa traditionnelle journée boudin à l'ancienne le **dimanche 15 janvier 2023 au stade**.

L'ACCA de Serre Nerpol



ECOLE PRIVEE SAINT-JOSEPH

Comment utiliser le CUIR ?

Un Jeudi du mois de Mai 2022, Mme Aubanel a donné aux classes de 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème} deux interventions pour réaliser une pochette en cuir. Nous avons eu le choix du cuir : plusieurs couleurs étaient à disposition : du rouge, du bordeaux, du vert foncé, du bleu marine, du marron clair et foncé. Le cuir de chèvre était rugueux alors que celui de vache était lisse. Il existe plusieurs sortes de cuir : celui de vache, de chèvre, appelé Maroquin, et celui de porc qui coûte très cher et est très recherché. Elle nous montre alors quelques pochettes, puis, elle nous présente ses outils ; elle avait une sorte de couteau en forme de capsule pour affiner le cuir et mieux le travailler. Un autre avait un long manche avec à chaque extrémité une grosse et une petite boules de métal. Il servait à faire ressortir le dessin. Elle avait aussi deux clous terminés par des fleurs en relief.

Puis nous commençons la pratique. Chacun découpe dans le morceau de cuir la forme désirée. L'étape de la gravure arrive. Il s'agit de dessiner sur du papier calque le motif personnel, d'asperger d'eau le cuir pour ensuite reproduire notre propre dessin sur l'étoffe.

Maintenant, l'on place le cuir sur le bureau ; on prend le poinçon et l'on repasse les traits au crayon de papier et le joli dessin apparaît. Après il faut attacher les 2/3 avec un fil assez épais puis coudre un bouton pression.

Cet après-midi nous a beaucoup plu car nous avons tous appris de nouvelles connaissances pour notre culture générale.

Thérèse (11 ans) Rachel (12 ans) Maé (12 ans)



[Le château](#)

[de Moidière](#)

Il pleut et pourtant c'est la sortie de fin d'année. Mais tout le monde est content : nous allons partir pour une journée ! Où va-t-on ? C'est la question des élèves depuis une semaine ; les sœurs gardent le secret. CHUT !!! Mère Marie Monique est sur le perron et s'exclame : « Nous allons à Moidière ! » Après quelques recommandations, nous voilà dans « la côte Champon » tout en mangeant des fraises à notre passage. Le temps presse : le car nous attend.

Tout le monde est dans le car et, pour s'en assurer, Mère Marie Monique nomme le prénom de chacun. Le car démarre et chemine sur les routes de l'Isère. Le paysage est varié : au début les plaines vertes apparaissent sous un ciel toujours gris, puis ce sont les champs qui entourent l'autoroute. Les voitures semblent bien petites vues du car !!!

Après une heure de voyage, le parking nous attend et le portail nous ouvre ses bras. Une petite cour nous accueille avec un étang où les poissons se baignent. Enfin le château apparaît en toute sa splendeur. Par une grâce particulière du propriétaire nous, les enfants, nous pouvons visiter le château, parce qu'ils ne veulent pas que des petites mains touchent à tout : porcelaine, tableaux, mobilier. Mais allons visiter tout cela. Tiens ! là, c'est un renard à trois pattes, évidemment empaillé, qui nous regarde du haut de ces marches d'escalier. Toutes les petites le dévorent des yeux... Passons à la suite, dans la seconde pièce des tableaux, haut perchés sur les murs qui ont des ribambelles fines longeant la salle, représentent toutes sortes de personnages, les ancêtres du château principalement. Puis passons au salon, il s'y trouve plusieurs fauteuils de toutes tailles. A côté de la cheminée nous pouvons voir une

vieille harpe et un piano. Nous passons dans une chambre, style second empire, et nous finissons par la chapelle et la sacristie.

La chapelle est très petite, elle contient des reliques ainsi qu'une statue de Notre-Dame de France. Dans la sacristie, la calotte du Pape Pie VII était exposée.

Après la visite du château, le repas est servi sous la grange : taboulé, sandwichs, yaourt à boire et pommes sont au menu. La pluie ayant cessé, nous regagnons la cour pour commencer la visite du parc animalier. Le propriétaire appelle les biches et les daims qui viennent juste devant nous. Nous pouvons aussi admirer la course des bouquetins. Puis nous nous arrêtons devant le lynx qui nous regarde de ses yeux menaçants. Un lapin albinos et une fouine se reposaient dans leur cage. Plus loin nous observons plusieurs volatiles, des sangliers et tant et tant d'animaux qu'il est impossible de tous les nommer. Nous finissons par nous promener autour d'un lac où nous voyons la naissance des œufs de poules d'eau, il y en avait trois ou quatre. Belle journée malgré la pluie, nous nous en souviendrons toute notre vie.



Bérangère (14 ans), Marie-Geneviève (13 ans)

Les travaux de la chapelle

1985... Une chapelle vient d'apparaître au sommet de la « Côte Champon » ... C'est qu'elle semble immense, pour l'instant, aussi bien aux ouvriers qu'aux sœurs et aux quelques fidèles, dont le nombre va, par ailleurs, en s'agrandissant. Qui aurait pu se douter, parmi la congrégation, parmi les fidèles, parmi, surtout, les Chassellais et les Serre-Nerpolains, que la chapelle allait être trop petite en 2020-21-22 ?

Quelle n'a pas été notre surprise, ce matin du mois de mai 2022, d'apercevoir de gros camions et plusieurs ouvriers opérant dans notre école. C'est par là que commencèrent les travaux préparatoires de la nouvelle chapelle.

On avait évidemment parlé de ces futurs travaux, de ce chantier, mais... c'était si vague et si incertain. Toutes ces explications techniques étaient bien vite sorties de notre tête.

Les cours devinrent un peu plus dissipés, nos yeux fureteurs se mirent à « boire » tout le déroulement de ces simples débuts... C'est que l'on n'avait pas tout vu !

Sœur Marie-Hélène (dénommée « la sœur des travaux » à cause de sa fonction) nous expliqua que l'on traçait une sorte de « chemin provisoire » qui servirait à descendre à notre « grande salle » ou « salle des fêtes » qui deviendrait bientôt notre chapelle.

Bref, au bout d'environ deux semaines, un escalier et un chemin étaient érigés pour nous permettre d'aller dans la cour du bas. Puis le déménagement de l'ancienne chapelle nous amusa. Enfin les grandes vacances nous séparèrent. Et alors quel étonnement, après deux mois et demi d'absence, de retrouver notre école avec un grand trou remplaçant l'ancienne chapelle !

Mais maintenant nous sommes au premier rang pour observer, de temps en temps, pendant les récréations, la construction de notre nouvelle chapelle. Il est plus vite fait de démolir que de construire ! Luce (11ans)

FOYER RURAL

Le foyer vous informe des prochaines festivités de l'année 2023 et espère vous compter parmi nous très nombreux pour partager ces moments de convivialité. Toute l'équipe du foyer vous souhaite de Joyeuses Fêtes de fin d'année et vous dit à l'année prochaine.

Le 04 février 2023 Soirée moules frites

Le 14 mai 2023 Marché aux fleurs

Le 09 Juin 2023 Feux de la Saint Jean



Nos entreprises bien être et déco locales :



La savonnerie des tilleuls : savons à froid, cosmétiques naturels et accessoires zéro déchets fabriqués à la main avec amour par Emmanuelle Chat dans le respect de votre peau et de la planète.



emmanuelle@savonneriedutilleul.fr

ou téléphonez-nous au 06 86 91 30 65



Belle & Sens

Belle et Sens :

Votre institut de beauté tenu par Carine Laroche.

Les coffrets de Noël sont arrivés. Venez les découvrir. Contact : 06 16 46 95 88 ou contact@belleetsens.fr



Eve Serrière

SOINS ÉNERGÉTIQUES - MAGNÉTISME



Eve Serrière
45, Impasse de la Salacine
38470 Serre-Nerpol
06 45 94 23 05
eveserriere38@hotmail.fr

SOINS ADULTES - ENFANTS
*Apaisement des douleurs
Stress - Angoisse - Dépression
Sommeil - Fatigue
Brûlure - Zona - Eczéma*

SOINS ANIMAUX

RDV à mon cabinet ou à distance

Thérapie énergétique. Je vous apporte des soins et du bien-être par le biais du magnétisme. Le corps est constitué d'une partie physique et d'une partie énergétique. **Un soin énergétique est par définition un soin qui permet d'harmoniser, d'équilibrer le flux énergétique du corps et de l'esprit.** Il dénoue les nœuds, blocages et stress autant mental que physique. C'est comme si l'on faisait couler une rivière de chaleur bienfaisante et bienveillante dans son être tout entier, qui petit à petit lâche ses résistances. La thérapie énergétique comme **les soins énergétiques ne constituent pas un acte médical.** Elle ne dispense pas de consulter votre médecin.

Sandrine Rousset



- Création d'arbres et fleurs en perles de rocailles sur divers supports tels que bois, coffret, vase, cadre à photo... ainsi que des accessoires et décorations au crochet (châle, boléro, gilet, écharpe, chapeaux ...).

- Création sur demande pour les mariages, baptême, anniversaire, départ en retraite ...

- Vous pouvez me retrouver principalement sur les marchés artisanaux en Isère et en Drome mais aussi sur mon groupe Facebook : Perles et crochet.

Mail : perlesetcrochet@laposte.net

Bernadette est à votre écoute pour toute réalisation de couture pour bébé ainsi que pour de la petite maroquinerie.

Tél: **0675166043**

Facebook Au fil de Badette

